

64 ANS, C'EST NON !

Rarement, un projet gouvernemental aura essuyé un rejet aussi unanime que cette réforme des retraites. Il faut remonter loin pour trouver un mouvement social comparable à celui de 2023, pour trouver une telle ampleur de mobilisation en régions comme à Paris, une telle convergence des luttes entre étudiants, lycéens, ouvriers, public, privé, jeunes et moins jeunes.

Dans ce contexte inédit, nous n'avons pas à rougir de la mobilisation à l'Inrap.

Les cortèges d'archéologues sont fournis au sein de ceux de la Culture, associant CDI et CDD de l'Institut, des SRA, des collectivités et du privé. La participation aux actions culture et inter professionnelles est importante à Lille, Metz, Nantes, Lyon et Clermond-Ferrand, Marseille... À Paris, les camarades du SGPA avec les agents du siège et d'Ile de France ont été de toutes les opérations de la CGT-Culture, en administration centrale (16 mars), au Centre des Monuments Nationaux, au Musée de Cluny, à la Cité de l'architecture et du Patrimoine (22 mars), à Picasso (15 mars), au Louvre (les 8 et 27 mars), à l'Hôtel de la Marine (16 mars), au Panthéon (23 mars)

(Voir Photo en page 3 et 4 !)

Mais nous ne devons pas relâcher la pression. La mise en œuvre de la réforme serait une catastrophe, en particulier, pour les agents de l'Inrap. Soumettre la liquidation de la retraite à 43 années de cotisations pour des archéologues qui ne commencent pas leur activité professionnelle avant 25 ans, parfois 30 ans, parfois plus tard, c'est nous condamner à pousser des brouettes, trier des tessons, suivre des pelles mécaniques, été comme hiver, jusqu'à 70 ans –pour ceux qui n'auront pas, d'ici là, été licenciés pour inaptitude ou auront passé l'arme à gauche !

Par ailleurs, accepter cette réforme rend probables des régressions pires encore. Accepter cette réforme serait admettre l'arrogance, encourager le mépris, entériner les pulsions répressives, liberticides, violentes et profondément anti démocratiques de ce pouvoir, ouvrir la voie à d'autres attaques contre : la Sécu, les accords collectifs, le Droit du travail, le Droit syndical... Ce serait, enfin, envoyer le plus mauvais des signaux aux travailleurs en lutte pour leurs droits, partout en Europe.

Nous devons conjuguer le combat des retraites avec celui de nos salaires, parce que nos pensions seront fonction de nos 25 meilleures années de cotisation. Parce qu'aussi, le mutisme de la direction et de ses tutelles sur le sujet de nos salaires est l'expression, du mépris et de l'arrogance de Macron et de son gouvernement.

Dans l'immédiat, nous n'avons donc pas d'autre horizon que celui des luttes.

Dès le 6 avril, avec la CGT, dans les cortèges et dans les actions, amplifions la lutte pour nos retraites et pour nos salaires !

Journal du Syndicat
Général des Personnels
du Service Public de
l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Facebook :sgpa-cgt
Twitter : @CgtSgpa
Mur d'infos :
https://padlet.com/sgpacgt_instances/ai-1ja210tk7z

SUR VOS AGENDAS

le 6 avril
11e journée de
Mobilisation
unitaire contre
le projet de
réforme des
retraites

SOMMAIRE

p.1 - Edito retraites
p.2 - Salaires et budget 2023
p.3 et 4 - les archéos dans la lutte



INRAP : BUDGET 2023, DES RÉSULTATS BÉNÉFICIAIRES AU PROFIT DES SALAIRES ET DES MOYENS OPÉRATIONNELS !

La présentation au Conseil d'administration du budget rectificatif n° 1 de l'année 2023, après l'épisode de séquestration des moyens diag et recherche, présente une situation bien plus satisfaisante à 82 000 jours/homme de diagnostic au lieu de 50 000.

Mais il faut encore une fois constater que le défaut de financement du non concurrentiel persiste cette année comme pour les précédentes. La remontée à 82 000 jh ne se fait qu'au prix d'un transfert de plus de 10 M des fonds gagnées sur les fouilles vers le non-concurrentiel. **C'est donc l'activité concurrentielle qui tracte la dynamique que connaît l'établissement et vient couvrir plus de 7M de déficit sur le non-concurrentiel.** L'établissement se voit dans l'obligation structurelle de dégager des marges de l'ordre d'au moins 15 %, notamment par l'augmentation du coût du jour-homme, pour couvrir le secteur non-concurrentiel pour des missions de service public qui devraient être financées par la redevance.

La seule solution, c'est le soutien des missions de service public de l'établissement par le financement de l'activité de service public à la hauteur des besoins et de manière pérenne. L'établissement a fait sa part du travail en produisant les ressources propres nécessaires à la stabilisation de la situation financière. Cette politique de gestion est suicidaire pour l'établissement, pour les tutelles et pour tout le dispositif. On ne peut pas condamner l'institut à toujours trouver les solutions en interne en courant derrière les marges et le bénéfice tiré de l'activité concurrentielle devrait contribuer à augmenter les moyens opérationnels, les niveaux d'équipement des opérations et des équipes, les capacités d'étude et d'exploitation des données ... **L'excédent devrait également être mis au service des salaires des personnels. CQFD !**

Les arguties de Bercy sur la revalorisation salariale, trois ans après la bataille

En effet, la deuxième tranche de revalorisation salariale, d'un accord qui en compte 3, aurait dû être versée en début d'année 2023. Or, depuis le message du directeur général dans le courant du mois de janvier, annonçant le report de la mesure à une date indéterminée, aucune information n'a été faite aux agents! Celles données aux organisations syndicales sont plus qu'imprécises. **Le Conseil d'administration du 15 mars 2023** a donc été l'occa-

sion, en dépit d'un jour de grève liée à la 8e journée de mobilisation nationale contre la réforme des retraites, de saisir directement les tutelles (ministère de la Culture et Ministère du Budget).

Quand on demande aux tutelles les raisons d'une apparente inertie qui contribue à faire douter les personnels de la réalité d'une revalorisation dont ils n'ont pas encore vu la couleur en 2023, ces dernières nous répondent qu'il n'y a ni blocage ni enlèvement mais que des discussions sont encore en cours avec Bercy et qu'elles devraient aboutir d'ici la fin du mois de mars. Evidemment, la réponse est inentendable pour nous puisque, par la signature d'un accord en décembre 2021, le ministère de la Culture a engagé la parole de l'Etat. **Près de 3 ans après le démarrage des discussions et 1,5 an après celui de la signature, le Ministère du Budget, s'interrogerait : 1 – sur la rétroactivité des mesures salariales pour l'année 2023 (si nous étions payés en avril, on nous verserait 4 mois) ; 2 – sur la soutenabilité du modèle de financement sur le long terme. C'EST TROP TARD !**

Une urgence financière et sociale

Le contexte devrait pourtant exhorter les tutelles à respecter leurs engagements. De l'impatience à la colère, il n'y a qu'un pas ! le tout amplifié par une inflation que la revalorisation ne compensera plus. Le fiasco démocratique et social de la réforme des retraites ne fait qu'appuyer sur les inégalités vécues par les agents depuis 20 ans, qui sous-cotisent pour leurs retraites par des salaires bas, et par les archéologues en général, dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue, tout juste nous reconnait-on le caractère salissant des missions.

Le SGPA est prêt lui à se remettre au travail, de toute urgence. Tant qu'on ne liquide par la tranche 2, les tutelles ne se remettront pas à l'élaboration de la troisième tranche... et des suivantes. Nous sommes en effet très loin d'avoir rattrapé les écarts de rémunération avec les corps de recherche équivalents du Ministère de la Culture. Il est hors de question de s'arrêter au milieu du gué !

Si le ministère du budget doute de la soutenabilité d'un modèle de financement dont, pour l'instant personne n'a fait la modélisation, ni mesuré les marges de l'effet Noria (diminution de la masse salariale découlant du départ des agents les plus anciens), nous sommes de notre côté prêts à reprendre les négociations sans attendre.

**Nous n'attendons pas le mois de juillet comme l'année dernière.
Vous pouvez compter sur la détermination et l'engagement du SGPA-CGT
pour aller au terme de ce chantier !**



Paris - Panthéon



Nantes



Paris- Musée de Cluny



Ministère de la Culture



Sous l'eau



Villeneuve-d'Ascq



Lille



Marseille

Beaux-Arts de Lille



Strasbourg



Nantes



Paris Palais de Chaillot



Pays de la Loire



Dijon



Paris - Bastille



Lyon



Paris - Louvre



Metz